



Les Communes
du
Val d'Anniviers



www.anniviers.org

Commission bourgeoisie et trriage ①③

Procès-verbal de la séance du 06.09.07 à 18h30 au bureau communal de Grimentz

Présents : Jacques Vouardoux, Grimentz Christine Massy, St-Jean
Raymond Epiney, Ayer Stéphane Zufferey, St-Luc
Walti Zuber, Chandolin Marie-Françoise Melly Crettaz, Vissoie
Martine Antonier Tschus, Secrétaire

1. Rappel des commissions

①	politique	Simon Crettaz
②	administration	Dominique Rion
③	sécurité	Jean-Pierre Salamin
④	formation, santé, social	Marie-Françoise Melly Crettaz
⑤	trafic, travaux publics	Tarcise Genoud
⑥	environnement	Georges Vianin
⑦	aménagement du territoire	Gaby Solioz
⑧	construction	Jean-Albert Melly
⑨	économie publique	Georges-Alain Zuber
⑩	agriculture	Gérard Genoud
①①	énergie	Simon Crettaz
①②	financière	René Massy
①③	bourgeoisie	Jacques Vouardoux

2. Lecture du dernier PV

Jacky Vouardoux ouvre la séance de la commission et remercie les membres d'être présents pour avancer la discussion.

Le PV est parcouru et les éléments essentiels sont ressortis.

Concernant les élections 2008, des renseignements seront pris par Martine Antonier Tschus sur le déroulement et autres points juridiques à respecter.

3. Situation des divers contrats, conventions,... des bourgeoisies avec la commune

La bourgeoisie de Grimentz a passé en revue, avec la commune les divers contrats et conventions. Tout est en ordre, par écrit et sera repris par la nouvelle commune.

La bourgeoisie de St-Luc fera parvenir aux autres la liste des points traités avec la commune.

Au terme d'un tour de table, il est proposé que le président de la commission aille présenter les divers points qui demandent un appui des conseillers communaux lors du forum de ces derniers le 14 septembre à 18h00 aux abris PC de Mayoux.

Un courrier sera lu et traitera de la reprise des conventions existantes, de l'entretien des routes forestières par la commune, de l'utilisation des caves et du vin et du subventionnement de CHF 20'000.-

4. Aide financière des communes ; suite à donner au dossier

Il a été proposé, en séance des présidents, d'octroyer une aide au triage. Cela ne convient pas aux bourgeoisies qui ont besoin de moyens pour leur ménage courant et propose CHF 20'000.- de subventions par an et par commune.

5. Utilisation des locaux communaux pour les bourgeoisies

A chacun de gérer avec sa commune d'ici au 31.12.08.

6. Divers et date de la prochaine séance

La fusion des bourgeoisies risque de revenir sur la table d'ici quelques temps vu les difficultés financières auxquelles il faudra vraisemblablement faire face. Ce point ne fait pas l'unanimité au sein des membres de la commission et suscite des discussions.

Si une commune a besoin de bois de feu, elle doit passer par le triage, c'est ce qui sera proposé à la nouvelle commune.

Pour le PV : Martine Antonier Tschus